

faut marquer son vote en face de l'amendement, dans la colonne « against ».

JAMES H. BLENK, S. M.,
Archevêque de la Nouvelle-Orléans.

N. B. — Cette lettre sera lue à toutes les messes, le dimanche suivant sa réception.

Imagine-t-on, en France, une pareille lettre écrite par un évêque et lue au prône par les curés !

Vous entendez d'ici les 41 francs (1) du Bloc hurler à l'« ingérence cléricale » ! Ils seraient capables d'exiger la réunion d'une Haute-Cour spéciale...

Aux Etats-Unis, on a trouvé tout simple et tout naturel que les catholiques se défendissent comme se seraient, à leur place, défendus d'autres citoyens appartenant à n'importe quelle confession religieuse.

Remarquez aussi le sens pratique, le modernisme intelligent de cet archevêque, qui se félicite d'avoir avec lui les journaux et qui n'hésite pas à proclamer solennellement « leur immense pouvoir pour le bien ».

En France, les catholiques ont beau constater et *re*-constater que c'est uniquement par la presse que la minorité maçonnique et juive a conquis le pouvoir, ils n'arrivent pas encore à comprendre qu'avec une presse catholique et patriote disposant des mêmes ressources, aussi bien outillée et aussi puissante, par conséquent, que la presse du Bloc, ils ne tarderaient pas à prendre une éclatante et complète revanche...

A l'étranger, et particulièrement en Amérique, on est stupéfait de cette attitude trop résignée de l'opposition ; on s'étonne de voir que les catholiques, si nombreux et encore si riches, ne sachent pas mieux se défendre contre une poignée de Juifs et de Francs-Maçons.

Nous souffrons, Monsieur, — me dit mon correspondant, — nous Français, habitant l'Amérique et jouissant de cette liberté religieuse que personne ne contrarie, nous souffrons d'entendre les Yankees nous dire :

« Eh bien, quoi ! Vous chassez vos prêtres de France, maintenant ! Vous ne voulez plus de religion ?... »

(1) Appellation ironiquement attribuée aux députés de France qui viennent d'élever leur indemnité parlementaire à 15,000 francs par année, soit 41 francs par jour. S. R.